

**CONSERVATOIRE DE DANSE ET DE MUSIQUE
ERIK SATIE À BAGNOLET**

36 rue Pierre et Marie Curie - 93170 Bagnolet
01 83 74 56 25 / 56 20
conservatoire.bagnolet@est-ensemble.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE A BONDY

23 bis rue Roger Salengro - 93140 Bondy
01 83 74 57 50
conservatoire.bondy@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE
AU PRÉ SAINT-GERVAIS**

3 place Anatole France - 93310 Le Pré Saint-
Gervais
01 83 74 58 30
conservatoire.lepre@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE
GABRIEL FAURÉ AUX LILAS**

35, place Charles de Gaulle - 93260 Les Lilas
01 83 74 58 05
conservatoire.leslilas@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE
À MONTREUIL**

11 rue du Sergent-Bobillot 93100 Montreuil
01 83 74 57 90
conservatoire.montreuil@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE
NADIA ET LILI BOULANGER À NOISY-LE-SEC**

41 rue Saint-Denis - 93130 Noisy-Le-Sec
01 83 74 58 80
conservatoire.noisylesec@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DANSE,
THÉÂTRE ET ARTS PLASTIQUES À PANTIN**

2 rue Sadi Carnot - 93500 Pantin
01 83 74 57 40
conservatoire.pantin@est-ensemble.fr

**CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
NINA SIMONE À ROMAINVILLE**

79 avenue du Président Wilson
93230 Romainville
01 83 74 57 75
conservatoire.romainville@est-ensemble.fr



**Est
Ensemble**
Grand Paris

LES CONSERVATOIRES D'EST ENSEMBLE

INSCRIPTIONS 2021-2022



UN PARCOURS
SIMPLE ET ÉQUITABLE



LES INFOS PRATIQUES

UN PARCOURS D'INSCRIPTION UNIQUE DANS 8 CONSERVATOIRES ET POUR PRÈS DE 90 DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Le réseau des conservatoires d'Est Ensemble regroupe huit établissements d'enseignement artistique spécialisé en musique, danse, théâtre et arts plastiques (selon les établissements), avec près de 400 enseignants et 6 500 élèves.

Pour Est Ensemble, l'éducation aux arts et à la culture est une priorité. Pour former des citoyens épanouis et acteurs du mieux vivre ensemble, il est essentiel de permettre à chacun de développer sa sensibilité pour créer, interpréter, enrichir et découvrir des œuvres artistiques dans toutes leurs diversités.

C'est dans ce cadre que les conservatoires proposent un parcours d'inscription simple et accessible à tous, avec des conditions transparentes d'attribution des places disponibles.



MUSIQUE, ARTS PLASTIQUES, DANSE ET THÉÂTRE...

Les conservatoires s'adressent à tous les âges, de l'enfant à l'adulte. Pour connaître la liste des enseignements dispensés dans chaque conservatoire rendez-vous sur est-ensemble.fr/conservatoires ou consultez la brochure enseignements et scolarité.

PLACES DISPONIBLES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Chaque année, en fonction des évolutions des classes, des départs d'élèves et du projet pédagogique porté par chaque établissement, des places pour de nouveaux inscrits sont ouvertes par les directions des conservatoires.

Les places disponibles seront affichées dans chaque conservatoire.

Trois conditions essentielles sont à remplir pour pouvoir déposer une demande :

- **Âge** : les candidats doivent respecter les conditions d'âge fixées par la direction du conservatoire à l'ouverture des places. Celles-ci sont consultables auprès des conservatoires.
- **Santé** : un certificat médical d'aptitude en cours de validité est obligatoire pour la danse et l'éveil artistique
- **Une seule inscription** : les élèves déjà inscrits dans un conservatoire du réseau d'Est Ensemble ne peuvent pas demander une nouvelle inscription dans un autre établissement. Les doubles cursus, sauf dérogation pédagogique, ne sont pas autorisés.

À noter : vous pouvez postuler dans plusieurs conservatoires pour le même enseignement. Après examen de la demande, une seule inscription sera validée.

Chaque demande est ensuite étudiée en fonction de :

- **Lieu de résidence** : un habitant du territoire est prioritaire par rapport à un habitant de la Seine-Saint-Denis. Les candidats qui postulent dans le conservatoire de leur ville de résidence bénéficient d'une priorité supplémentaire ainsi que les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- **Poursuite des apprentissages** : les élèves qui ont déjà débuté un apprentissage artistique dans un autre conservatoire et qui souhaitent le poursuivre (après un déménagement par exemple) sont prioritaires par rapport à un débutant.
- **Parité** : en fonction de la discipline demandée, les garçons ou les filles sont prioritaires, pour atteindre mixité et parité dans tous les enseignements.
- **Première discipline** : les candidats qui ne sont pas déjà inscrits dans une autre discipline sont prioritaires sur ceux qui bénéficient déjà d'une inscription.
- **Motivation** : les candidats ayant déjà effectué une demande l'année précédente qui n'a pu être satisfaite bénéficient d'une priorité par rapport à une première demande.





CALENDRIER

Dépôt des demandes : du jeudi 26 août au samedi 4 septembre 2021 auprès de chaque établissement

Traitement des dossiers et réponses aux familles : semaine du 6 septembre

Rendez-vous parents-élèves / enseignants : semaine du 13 septembre

Reprise des cours : semaine du 20 septembre. Le conservatoire vous communiquera la date précise de vos cours.



DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER : COMMENT FAIRE ?

- Remplissez le formulaire téléchargeable en ligne sur conservatoires/est-ensemble.fr ou à retirer auprès des conservatoires.
- Réunissez les pièces justificatives demandées en fonction de votre situation, voir en page 4.
- Déposez votre dossier dans le(s) conservatoire(s) que vous avez choisis, aux horaires d'ouverture de l'administration.
- Si vous postulez dans plusieurs conservatoires, votre dossier doit être déposé dans chacun des conservatoires demandés.



DES TARIFS JUSTES ET PROGRESSIFS

La tarification est calculée par application d'un « taux d'effort », elle est directement liée aux revenus précis du bénéficiaire : à revenus moins élevés, tarif moins élevé. Ce taux est progressif : les familles aux revenus les plus élevés fournissent un effort supérieur à celui exigé des familles les plus modestes.

Le tarif est calculé de manière personnalisée pour chaque élève. Il est transmis, pour les nouveaux inscrits, par les conservatoires.

Des tarifs minimum et maximum quels que soient les revenus des familles ont été fixés. Un tarif forfaitaire est appliqué pour les habitants de Seine-Saint-Denis hors Est Ensemble et pour les personnes résidant en dehors du département :

COTISATION ANNUELLE, FACTURATION TRIMESTRIELLE	TARIFS PAR TRIMESTRE		
	RÉSIDENT EST ENSEMBLE	RÉSIDENT SEINE-ST-DENIS	RÉSIDENT HORS SEINE-ST-DENIS
Avant cycle (éveil, initiation...)	entre 3 € et 100 €	125 €	150 €
Musique	entre 17 € et 200 €	250 €	300 €
Danse ou théâtre	entre 7 € et 122 €	152,50 €	183 €
Cours collectif			
hors cycle uniquement (jusqu'à 15 élèves)	entre 10 € et 80 €	100 €	120 €
Cours collectif			
hors cycle uniquement (16 élèves et plus)	entre 5 € et 60 €	75 €	90 €
Option forfait location d'instrument	30€	30€	30€

L'inscription est annuelle mais la facturation est payable au trimestre.

Abandon

Au-delà de la deuxième semaine de cours, le trimestre entamé est facturé.

Les trimestres suivants ne sont pas facturés.



CONTENU DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Un dossier de demande d'inscription remis incomplet n'est pas examiné. Les photocopies sont autorisées.

Documents obligatoires pour tous

- le formulaire de dépôt de demande d'inscription
- le formulaire d'autorisation de droit à l'image complété et signé (fourni par le conservatoire ou disponible en ligne)
- la dernière attestation de paiement et quotient familial de la CAF
- l'attestation d'assurance responsabilité civile à jour de l'élève
- 1 photographie d'identité en format portrait avec le nom et le prénom de l'élève au dos
- en cas de retard de paiement de l'année 2020-2021 merci de fournir un bordereau de situation délivré par le Trésor Public

Documents obligatoires complémentaires pour les cas particuliers

Si vous :	Ne percevez pas de prestation CAF	Ne percevez pas de prestation CAF et n'êtes pas imposable	Êtes à la charge de vos parents (en plus de la dernière attestation CAF)	Habitez hors du territoire d'Est Ensemble
Copie de la pièce d'identité de l'élève	●	●	●	●
Copie des 3 derniers bulletins de paie ou l'attestation «de paiements perçus au cours des 12 derniers mois» délivrée par Pôle Emploi		●		
Justificatif de domicile : de moins de 3 mois : taxe foncière, quittance de loyer, facture de gaz ou d'électricité		●		●
Dernier avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 : copie des pages 1 et 2 (les élèves ne souhaitant pas justifier leur revenus se voient appliquer le tarif maximal – merci de le préciser au moment du dépôt de dossier)	●		●	
Livret de famille des parents ou copie de l'extrait d'acte de naissance avec filiation			●	●
Attestation honneur des parents que l'élève est à charge			●	

JUSTIFICATIFS PARTICULIERS

- Pour la location d'un instrument auprès du conservatoire : l'attestation d'assurance couvrant les risques de perte, de vol, de dégradation pour l'instrument loué.
- Un certificat médical d'aptitude en cours de validité pour la danse et l'éveil artistique.